

**COMPTE-RENDU DU
CONSEIL DE
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA BRIE BOISEE
en date du
Lundi 3 Mai 2010 à 21 H 00**

L'an deux mille dix, le 3 Mai à vingt et une heures,
les Délégués des cinq communes, composant la Communauté de Communes de la Brie Boisée,
légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie de Pontcarré,
sous la présidence de Madame Mireille MUNCH, Président en exercice.

Etaient présents :

Pour la Commune de FAVIERES,
Madame Patricia CHARBOIS, Monsieur Morad FENNAS, Madame Josette LAUTIER, Monsieur Jean
Claude MARTINEZ.

Pour la Commune de FERRIERES EN BRIE,
Monsieur Jacques DELPORTE, Monsieur Robert DUVEAU, Madame Martine FITTE-REBETE, Madame
Geneviève GENDRE, Madame Mireille MUNCH.

Pour la Commune de PONTCARRE,
Monsieur Roland LEROY, Monsieur Tony SALVAGGIO, Monsieur Denis THOUVENOT, Madame
Catherine TOURNUT, Madame Anne Marie VUILLAUME.

Pour la Commune de VILLENEUVE LE COMTE,
Monsieur Philippe BAPTIST, Madame Sabine BREDOUX, Monsieur Daniel CHEVALIER, Monsieur
Franck PAILLOUX, Monsieur Jean Pierre SIVADIER.

Pour la Commune de VILLENEUVE SAINT DENIS,
Monsieur Philippe VANACKER, Monsieur Gérard DEBOUT, Monsieur Philippe IMBERT, Monsieur Jean
Pierre GILLET, Monsieur Joël ROYNARD.

Etait absent non représenté : Monsieur Philippe MURO.

Représentant les cinq communes sus-mentionnées qui composent la Communauté de Communes de la Brie
Boisée.

Madame Mireille MUNCH ouvre la séance, procède à l'appel des Conseillers.
Elle désigne un Secrétaire de Séance : Madame Martine FITTE-REBETE accepte cette désignation.

Le Compte-rendu du Conseil du 29 Mars 2010 est approuvé à l'unanimité.

**COMPTE-RENDU DU
CONSEIL DE
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA BRIE BOISEE
en date du
Lundi 3 Mai 2010 à 21 H 00**

I – Bilan du partenariat relatif au 4L Trophy :

Madame le Président rappelle que la Communauté de Communes a soutenu une équipe d'étudiantes de Pontcarré participant au 4 L Trophy. Cette manifestation a permis de récolter des vivres et du matériel dans un pays défavorisé.

L'ensemble des membres du conseil communautaire rend hommage à ces étudiantes pour la participation à ce rallye humanitaire.

II – Convention de partenariat avec Pontcarré : centre de loisirs Août 2010 :

LE CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA BRIE BOISEE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-29 et L.5211-1,

Considérant que la Commune de Pontcarré maintient son centre de loisirs, à destination des 3-11 ans, ouvert durant le mois d'août 2010,

Considérant que dans un souci de mutualisation des moyens, la mise en place d'un partenariat avec la Commune de Pontcarré permettra à tous les 3-11 ans de la Communauté de Communes de pouvoir bénéficier d'un service de qualité et de proximité,

Considérant que le partenariat ne concerne que les familles issues de la Brie Boisée hors Pontcarré,

Considérant que la Communauté de Communes prendra à sa charge la différence entre le tarif extérieur normalement appliqué et le prix réellement facturé aux familles selon le quotient familial défini par la commune de Pontcarré,

Vu le projet de convention,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité

Article Premier: Autorise le Président à signer la convention avec la Commune de Pontcarré.

Article Second : Décide de compenser l'écart entre le prix extérieur normalement appliqué et le prix réel demandé aux familles par la commune de Pontcarré.

III – Compte de gestion 2009 du Receveur :

Madame le Président informe le Conseil Communautaire que l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2009 a été réalisée par le Trésorier en poste à Pontault-Combault et que le compte de gestion établi par ce dernier est conforme au compte administratif de la Communauté de Communes.

LE CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA BRIE BOISEE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.5211-1, L.5211-2, L.2121-29, L.2122-21, L.2343-1 et 2, et D.2343-1 à D.2343-10,

Vu le Compte de Gestion établi par le Trésorier de Pontault-Combault,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le 1^{er} Vice-Président et après en avoir délibéré,

A l'unanimité

Article unique : Adopte le compte de gestion du trésorier pour l'exercice 2009.

**COMPTE-RENDU DU
CONSEIL DE
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA BRIE BOISEE
en date du
Lundi 3 Mai 2010 à 21 H 00**

IV – Vote du Compte Administratif 2009 :

Madame le Président s'est absentée pendant le vote du compte administratif.

Monsieur Gérard DEBOUT, 1^{er} Vice-Président de la Communauté de Communes préside l'Assemblée pour la présente délibération.

LE CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA BRIE BOISEE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.5211-1, L.5211-2, L2121-29, L2121-31, L.2122-21, L.2343-1 et 2, et R.2342-1 à D2342-12,

Vu le Compte de Gestion du Trésorier de Pontault-Combault,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le 1^{er} Vice-Président, président de séance,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des votants

Article unique : Adopte le Compte Administratif de l'exercice 2009, conforme aux écritures du compte de gestion établi par le Trésorier de Pontault-Combault et arrêté comme suit :

Section de fonctionnement :

- Recettes de l'exercice	1 670 657,61 €
- Dépenses de l'exercice	1 617 013,46 €
- Résultat de l'exercice.....	53 644,15 €
- Résultat antérieur reporté	554 509,61 €
- Résultat de clôture	608 153,76 €

Section d'investissement :

- Recettes de l'exercice	69 857,79 €
- Dépenses de l'exercice	46 564,45 €
- Résultat de l'exercice	23 293,34 €
- Résultat antérieur reporté	6 335,42 €
- Résultat de clôture	29 628,76 €

V- Affectation des résultats du Compte Administratif 2009 :

LE CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA BRIE BOISEE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.5211-1, L.5211-2, L2121-29, L2121-31, L.2122-21, L.2343-1 et 2, et R.2342-1 à D2342-12,

Vu la délibération N° 19-2010 du 3 Mai 2010 approuvant le Compte Administratif de l'exercice 2009,

Entendu l'exposé de Monsieur le 1^{er} Vice-Président,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité

Article 1^{er} : Décide d'affecter le résultat de fonctionnement qui s'élève à 608 153,76 € au compte R 002 du Budget Supplémentaire 2010.

Article 2: Décide de n'affecter aucune somme au compte 1068 du Budget Supplémentaire 2010, du fait du résultat de clôture 2009 excédentaire en investissement.

**COMPTE-RENDU DU
CONSEIL DE
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA BRIE BOISEE
en date du
Lundi 3 Mai 2010 à 21 H 00**

VI – Questions diverses :

Séjours : Madame le Président informe les membres du conseil communautaire que les séjours Eté 2010 rencontrent un vif succès. Pour les 6-13 ans des places supplémentaires ont d'ores et déjà été rajoutées.

Centre d'accueil : Madame le Président rappelle qu'un processus d'harmonisation des tarifs des centres d'accueil est étudié dans le cadre de la volonté de mutualisation des moyens. Monsieur Gérard DEBOUT propose que l'on analyse finement la répartition des familles selon les revenus afin de pouvoir harmoniser les tarifs.

Sortie Rugby : Monsieur Franck PAILLOUX indique que la sortie Rugby prévue le 29 mai 2010 rencontre également un vif succès puisqu'il reste moins de 10 places en vente à ce jour sur les 50 achetées.

Intervenant Sport : Monsieur Franck PAILLOUX souligne que Madame le Président a proposé de retravailler sur ce dossier. Il rappelle que cela consiste à mettre en place un intervenant sport qui serait à disposition des écoles du Cycle 3. Des propositions seront faites dans les prochains mois.

Culture : Madame le Président en l'absence de Monsieur Philippe MURO, Vice-président chargé de la Culture et du Patrimoine, fait le point sur les manifestations passées et à venir. Elle souligne que l'exposition « Jacques Louis DAVID » a rassemblé plus de 400 visiteurs.

Elle rappelle que l'Expo Brie'Arts aura lieu du 22 mai au 6 juin. Elle invite les conseillers communautaires au vernissage de l'exposition qui aura lieu le vendredi 21 mai 2010.

Elle rappelle également qu'à la rentrée, le programme sera chargé :

- Festival de Musique du 25 septembre au 16 octobre 2010 dans toutes les communes de la Brie Boisée :
 - o Samedi 25 septembre à 20H30 à la salle des fêtes de Favières - So Lonely -Tribute to Police
 - o Samedi 2 octobre à 20H30 à la salle des fêtes de Pontcarré - Groupe de Gérald Daguët.
 - o Dimanche 10 octobre à 16H00 au Château de Ferrières-en-Brie - Clap Compagnie : Musiques de films.
 - o Samedi 16 octobre à 20h30 à l'église de Villeneuve-le-Comte : Gospel Church avec 10 choristes.
- Thé dansant le dimanche 7 novembre 2010 à 15h à la salle des fêtes de Villeneuve-le-Comte
- Week-end du Rire du 19 au 20 novembre à la salle des fêtes de Ferrières-en-Brie :
 - o Vendredi 19 novembre à 20h30 : Pièce humoristique
 - o Samedi 20 novembre à 15h00 : Spectacle comique pour enfants
 - o Samedi 20 novembre à 20h30 : Plateau d'humoristes
- Théâtre le samedi 11 décembre 2010 à la salle des fêtes de Villeneuve-St-Denis

Personnel communautaire : Madame le Président informe les membres du conseil communautaire que l'organisation du service culturel de la Brie Boisée a été modifiée. Suite à un départ, un recrutement est en cours afin que la Communauté de Communes puisse assumer l'organisation des manifestations culturelles. L'agent qui reste en place au sein de ce service a été nommé sur un poste de rédacteur territorial et aura à assumer l'encadrement de la nouvelle recrue.

**COMPTE-RENDU DU
CONSEIL DE
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA BRIE BOISEE
en date du
Lundi 3 Mai 2010 à 21 H 00**

VI – Questions diverses (Suite):

Chantiers verts : Madame le Président fait le point sur les Chantiers Verts. Elle rappelle que les Chantiers sont désormais suivis régulièrement par le personnel communautaire. Elle rappelle que les communes doivent proposer des travaux à réaliser pour les prochains mois.

Forum pour l'emploi : Monsieur Morad FENNAS rappelle que le 3 juin 2010 aura lieu le forum pour l'emploi organisé par la Mission Locale de Roissy-en-Brie en partenariat, entre autres, avec la Communauté de Communes de la Brie Boisée. Une navette est mise en place pour les habitants de la Brie Boisée. Il rappelle que la communication sera assurée par la mission locale, les collectivités locales concernées et le Pôle Emploi.

Syndicat des Transports : Monsieur Tony SALVAGGIO fait le point sur les dossiers qui sont en cours d'étude au Syndicat des Transports. Il rappelle que le Syndicat prépare le « contrat de Type 2 » (nouveau conventionnement avec le STIF). Il précise qu'une Aide à la Maîtrise d'Ouvrage (A.M.O) a été proposée pour négocier ce nouveau contrat.

Maisons de l'Environnement : Monsieur Daniel CHEVALIER rappelle aux membres du conseil que l'étude relative aux Maisons de l'Environnement a débuté et que la première réunion du Comité de Pilotage concernant le lancement de l'étude aura lieu le 5 mai 2010.

Villages Nature : Monsieur Daniel CHEVALIER indique que l'Etat et Disney sont en train de négocier l'avenant à la convention cadre de 1987 afin de pouvoir, notamment, prendre en compte le projet Villages-Nature.

La séance est levée à 21 Heures 50.

PROCHAIN CONSEIL : Le Lundi 7 JUIN 2010 à 21H en Mairie de Pontcarré.

Fait à PONTCARRE, le 7 mai 2010

Le Président,

Mireille MUNCH.